

Discours inauguration de la maison des parents

En 2007, la Ville de Sedan, la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes, et le Centre Social Le Lac signaient un contrat de projet pour quatre ans. Les objectifs de leur politique partenariale sont inscrits dans le marbre jusqu'en 2010.

Parmi les trois grands axes développés, figure le renforcement du lien social et l'éducation à la parentalité.

Celui-ci est décliné en cinq projets.

- **La petite maison des parents**
- **La ludothèque**
- **L'Accueil en Loisirs Sans Hébergement**
- **Les contrats locaux d'Accompagnement Scolaire**
- **Le projet santé**

À mi-parcours de notre projet global, l'ALSH, les CLAS et le projet santé sont déjà mis en œuvre et ont pris leur vitesse de croisière. Aujourd'hui, nous inaugurons le quatrième, la petite maison des parents. Demain, nous terminerons avec la ludothèque.

Nous avons voulu créer un lieu spécifique au cœur du quartier destiné aux parents.

Une équipe pluridisciplinaire du centre social le Lac sera détachée pour mener des actions sociales et familiales.

Ce sera un lieu de médiation familiale, d'accueil des enfants et de leurs parents, d'échanges entre parents et entre parents et professionnels.

Cette équipe pluridisciplinaire apportera un soutien aux couples en difficultés.

Elle animera un espace de rencontres pour le maintien des liens avec le parent non gardien.

Elle proposera des espaces de paroles en groupes plus ou moins formalisés, en individuels, de médiations familiales, des guidances parentales.

Ce ne sera pas un espace thérapeutique au sens strict ni un espace de contrôle social, mais un lieu qui permet d'accompagner, d'écouter les adultes, les enfants et les adolescents selon leurs demandes, leurs besoins du moment, leurs difficultés quotidiennes réelles.

L'équipe proposera aux parents, aux enfants et aux adolescents un temps de paroles, d'écoutes, mais surtout d'élaboration.

Elle leur permettra de parler à un tiers de leurs souffrances. Elle tentera de leur faire comprendre le sens de celles-ci et de les dépasser.

Cette petite maison permettra aux parents d'évoquer leurs sentiments, y compris ceux, contradictoires qu'ils peuvent éprouver envers leurs enfants.

Ils pourront trouver une référence extérieure.

Ils pourront prendre aussi de la distance par rapport à leurs enfants en s'interrogeant sur eux-mêmes en reprenant leur place et leur rôle dans les interactions, et ce, quelle que soit la configuration familiale.

Ce travail aura pour effet de créer du lien et une dynamique nouvelle dans les relations familiales.

La petite maison permettra aussi à l'adolescent de trouver sa propre trajectoire.

Notre démarche sera donc d'accompagner les familles dans leur singularité et de leur permettre de trouver leurs repères propre et singulier dans leur place et dans leur rôle de parent.

Nous inciterons les parents à jouer leur rôle d'interdicteur. Ils transmettront leurs connaissances.

De 2002 à 2006, nous avons été exclu du contrat enfance.

On se demande pourquoi !

Le nouveau contrat élaboré pour les quatre prochaines années a été signé en 2007.

Nous y apparaissons enfin pour la première fois.

"en annexe".

Nous avons continuellement sollicité la Ville de Sedan, la Communauté de Commune, la Caisse d'Allocations familiales, pour que ce dispositif ne doit pas uniquement un empilement d'actions sans cohérence.

Il faut réaliser un diagnostic partagé de qualité.

Une année vient déjà de s'écouler et il faut bien avouer que rien n'a avancé.

Que de temps de perdu !

Nous avons compris que les dispositifs étaient des outils pour améliorer la vie quotidienne de nos citoyens.

Nous sommes persuadés que mal utilisés, ils génèrent de l'incompréhension et du fatalisme.

Mais ne comptez pas sur nous pour nous décourager.

En 2009, nous serons les premiers à la table des négociations pour prendre toute notre part à l'élaboration d'un contrat enfance réellement partagé.